

6 OCTOBER 2017 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

REMERCIEMENTS AUX FORCES MOBILISÉES SUR LES FEUX DE FORÊTS ET OURAGANS

[Télécharger le .pdf](#)

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.

Monsieur le ministre d'Etat,

Mesdames et messieurs les Ministres,

Monsieur le Commissaire européen,

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs les élus,

Messieurs les Directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs les Préfets,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très fier et très heureux de pouvoir vous accueillir dans cette maison de la République ce soir ; République dont vous êtes l'une des plus belles incarnations. Cet été, la France entière a suivi de près tous vos combats contre les feux de forêt, un combat que vous avez mené avec courage et détermination - le ministre d'Etat à plusieurs reprises s'est rendu sur le terrain à vos côtés - un combat qui diminuait en intensité lorsque nos concitoyens de Saint-Martin, de Saint-Barthélemy, de Guadeloupe et de la Martinique ont été frappés par la puissance destructrice des ouragans Irma, José et Maria. Je l'ai vu aux côtés des élus qui m'ont accompagné durant le déplacement que j'ai pu faire quelques jours après.

Ce soir, je voulais tout simplement vous témoigner ma reconnaissance et celle de la Nation tout entière. Cette reconnaissance va aux militaires, ceux de la sécurité civile et ceux de nos armées, aux sapeurs-pompiers, aux bénévoles des associations agréées de sécurité civile, aux forces de l'ordre qui se sont relayées sur le continent et aux Antilles pour porter secours à nos concitoyens en difficulté. Ma reconnaissance va également aux élus, à leurs services ainsi qu'à tous les services de l'Etat et à l'autorité judiciaire qui ont été fortement mobilisés dans ces moments difficiles et qui ont tous répondu présents face aux sollicitations que suscitent de tels événements.

Au moment où je m'adresse à vous, le bilan de la saison feux de forêts 2017 a été exceptionnel en France mais aussi chez nos voisins européens. Le dérèglement climatique a des effets que nul ne peut ignorer et dont nous constatons les conséquences dans notre vie de tous les jours. Cette campagne 2017 s'est révélée exceptionnelle, la plus importante depuis 12 ans.

Cette année, la saison des feux de forêt a été à la fois précoce, longue, intense et marquée sur le littoral méditerranéen et la Corse. Cette situation a été aggravée par des vents violents et des périodes de fortes chaleurs et je veux ici rappeler quelques chiffres : 17.500 hectares ont été dévastés par les flammes dont près de 8.000 hectares brûlés en juillet - je pense notamment au Var, au Vaucluse et à la Haute-Corse. Dans l'Union européenne, ce sont près de 587.000 hectares qui ont été détruits. Le Portugal à lui seul avait vu partir en fumée à la mi-septembre 239.000 hectares, l'Italie 135.000, l'Espagne 78.000, la Croatie et la Grèce ont été également frappées. Nous avons connu les polémiques ; elles accompagnent chacun de ces événements quant aux dispositifs, à la stratégie, aux moyens engagés. Mais le bilan en termes de surface brûlée, qui reste maîtrisé en dépit des circonstances exceptionnelles, y répond me semble-t-il par lui-même. Et ceci nous vous le devons.

Avec professionnalisme et courage, vous avez fait le maximum pour que dans les conditions extrêmes que je viens de rappeler, le minimum de dégâts soient subis par nos territoires mais surtout, vous avez réussi dans la mission qui est la vôtre, celle de la protection des personnes ; ce fut la priorité absolue et aucun décès n'a dû être déploré lors de ces feux. De cela aussi, je vous remercie. 13.500 personnes ont été mises à l'abri lors des opérations de secours - et je pense notamment aux habitants de la commune de Bormes-les-Mimosas ; avec un professionnalisme extrême, le sens des responsabilités, associant l'ensemble des forces en présence et des élus, vous avez avec sang-froid su protéger des milliers de nos concitoyens sans que nous puissions aujourd'hui déplorer le moindre décès. Durant toute la saison, 80 intervenants ont toutefois été blessés et c'est à eux ce soir aussi que je pense. Je tiens à saluer le courage, le professionnalisme, l'exemplarité et l'engagement sans faille des près de 6.300 femmes et hommes sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, marins-pompiers, militaires de la sécurité civile et des armées, forestiers-sapeurs comme celui des pilotes de la flotte aérienne de la sécurité civile, engagés dans cette lutte contre les feux de forêt mais aussi les acteurs de la prévention des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, militaires, ce qui vous définit le mieux toutes et tous, c'est votre engagement, c'est ce qui fait de vous des soldats du feu, unis pour protéger les vies et les biens et je suis fier de ce que vous avez accompli, parfois au péril de votre vie. Je tiens aussi ici à souligner l'engagement et le dévouement constant des élus locaux ; je salue ici les élus, les associations de collectivités et leurs représentants et le président de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours ; vous avez depuis plusieurs décennies fortement investi le champ de la prévention, entretenu les massifs, accompagné et géré les sinistres, toujours aux côtés des populations en difficulté ou sinistrées. Et je salue également la disponibilité et le travail de vos personnels municipaux, intercommunaux, départementaux, eux aussi démontrent chaque jour le sens de ce qu'est l'essence même du service public. Qu'ils en soient remerciés.

A vos côtés, avec l'Etat, les partenaires associatifs sont toujours présents ; bénévoles des associations agréées de sécurité et de protection civile dont l'altruisme et la disponibilité apportent réconfort à toutes celles et ceux qui souffrent ; vous incarnez toutes et tous le visage d'une France solidaire, ouverte, généreuse, d'une France qui n'a pas peur même dans ces pires moments où nos concitoyens se retrouvent démunis, peuvent tout perdre, ont peur pour leur vie et je suis fier de cette énergie que chacun de vous déploie en ces moments difficiles et éprouvants, par le seul souci de l'autre et le seul intérêt de la France.

Des moyens considérables ont été à cette occasion engagés sous l'autorité des préfets ; en juillet, alors que de nombreux départs de feux étaient signalés, 700 militaires des formations militaires de la Sécurité civile ont été déployés, une dizaine de colonnes de renfort zonal de sapeurs-pompiers, soit 730 hommes disposant de 130 engins de lutte ; d'autres colonnes ont été déployées à titre prévisionnel ou curatif pour renforcer les dispositifs locaux. Les zones Est, Nord, Ouest, Sud-est, Sud-ouest et Ile-de-France ont aussi été mobilisées suivant les instructions du ministre d'Etat pour renforcer les moyens méditerranéens. C'est l'expression légitime de la solidarité de la Nation. Au total, ce furent près de 8.000 heures de vol, près de 10.000 largages ; des avions bombardiers d'eau de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise ont permis de soutenir l'action des femmes et des hommes engagés au sol. 23 avions bombardiers d'eau positionnés à Nîmes, Cannes, Ajaccio, Solenzara ont été engagés, certains étaient aussi prépositionnés à Marignane, à Carcassonne et à Bordeaux. Et aux côtés des avions bombardiers d'eau ont été également engagé un hélicoptère bombardier d'eau, trois avions de reconnaissance et deux avions dotés de dispositif de transmission d'images.

Je veux ici rappeler ce dispositif inédit parce qu'il atteste l'efficacité et la pertinence de la stratégie française de lutte contre les feux de forêt, qui consiste à intervenir dans les airs comme au sol contre les feux naissants dans les 10 minutes et qui repose sur une politique de prévention active et de surveillance dynamique avec les guets aériens armés. Ce dispositif, c'est vous qui l'avez pensé, construit, il a été actualisé en fonction des prévisions réalisées à partir des analyses de Météo France et de l'Office

national des forêts et je veux ici les en remercier également. La mobilisation de ces moyens a ainsi permis de contenir 90 % des incendies avant qu'ils n'aient parcouru 5 hectares. La complémentarité des femmes et des hommes sur le front démontre la qualité des ressources et des moyens, qu'ils soient locaux, nationaux ou associatifs et la prévention et la lutte contre les feux de forêt est en effet à cet égard la responsabilité de tous quelle que soit l'origine des feux, je veux ici ce soir le rappeler, et appeler au civisme de chacun d'entre nous pour préserver nos territoires, nos paysages et protéger notre population. L'irresponsabilité des incendiaires doit se traduire par l'engagement de leur responsabilité pénale. J'y tiens et l'ensemble des dispositions seront prises pour conduire cet objectif à son terme.

Je tiens à souligner le rôle et l'efficacité de la police et de la gendarmerie dans l'identification, l'arrestation et la mise à disposition de ces individus de la justice. Je voudrais saluer à cet égard aussi le rôle de l'autorité judiciaire et des procureurs généraux ici présents. Mais alors que les incendies de l'été commençaient à se calmer et que le répit pouvait être envisagé pour toutes celles et ceux qui se sont battus durant de lourdes semaines dans le Sud-est ou en Corse, alors même que nous avions envisagé de nous retrouver sous ce même format au début du mois de septembre, c'est à quelques milliers de kilomètres d'ici qu'à nouveau, les éléments s'abattaient sur le territoire français avec les ouragans Irma, José et Maria. La saison cyclonique a débuté dès le 1er juin aux Antilles ; le passage de l'ouragan Irma a témoigné d'un enchaînement cyclonique sans précédent et d'une intensité exceptionnelle. Cette année a présenté un niveau d'exposition unique avec trois événements, les trois catastrophes que je viens de rappeler, qui se sont en outre succédé en quelques jours.

Cette crise, je le dis ici devant le ministre, en le remerciant pour son engagement de chaque heure, devant l'ensemble des directeurs généraux et des équipes mobilisées, cette crise a été anticipée et bien coordonnée. Sans doute pouvons-nous apprendre de celle-ci puisque son caractère était inédit et je suis tout à fait favorable à ce que nous puissions conduire des travaux d'analyse a posteriori, que le Parlement fasse son travail d'enquête légitime ; nous en apprendront tous quelque chose. Mais je serai toujours là aussi pour protéger celles et ceux qui ont pris leurs responsabilités, qui n'ont pas compté leurs heures et dire qu'au moment de l'action, nous étions à l'action et vous étiez au rendez-vous.

Un détachement de militaires de la sécurité civile et son état-major associé ont été mobilisés dès le vendredi 1er septembre et renforcés sur place le 4 septembre. Le bilan humain demeure cependant lourd avec 9 décès à Saint-Martin, plusieurs centaines de blessés essentiellement suite au passage d'Irma et 4 personnes décédées en Guadeloupe après le passage de Maria. Mais ce bilan aurait pu être infiniment supérieur si les messages de prévention n'avaient pas été passés, comme vous l'avez prévu et comme vous l'avez conduit, par les autorités et si la bonne connaissance par la population des mesures de protection n'avait pas été assurée. Message qui, s'il n'avait pas été suivi, aurait inmanquablement conduit à un bilan plus lourd.

Je sais ce que certains d'entre vous ont vécu durant ces heures et vous avez pu pour certains me le raconter : la peur mais en même temps le sang-froid, l'héroïsme de plusieurs qui ici ont sauvé des vies alors qu'ils étaient face à des circonstances inédites, inconnues ; vous pouvez être fiers de cela. Moi j'en suis fier. Mais cette crise a aussi confirmé, si besoin était, que ce sont les plus fragiles qui sont les plus vulnérables. Je veux saluer le travail dans des conditions très difficiles réalisé sous l'autorité des préfets et je veux saluer ici la préfète déléguée, Anne LAUBIES et le préfet de la Guadeloupe, Eric MAIRE. Par les 804 personnels de la sécurité civile, les 1.398 gendarmes, les 3.000 militaires et les 938 policiers présents en Guadeloupe et dans les îles du Nord qui ont œuvré jour et nuit pour la protection et la mise à l'abri des populations et des biens, le ravitaillement en eau et en vivres, la réalisation des évacuations sanitaires et d'urgence, la sécurité ainsi que la permanence des services publics de l'Etat et le rétablissement des réseaux routiers de distribution d'eau, d'énergie, de communication ; nous avons bénéficié de l'aide de plusieurs de nos partenaires, en particulier les États-Unis d'Amérique et j'ai tenu à remercier personnellement le président TRUMP qui a su répondre à nos besoins alors même que le territoire américain était frappé. Les forces mobilisées au niveau local et national ont assuré la distribution de plus de 2 millions de litres d'eau depuis le début des opérations ; plus de 300 tonnes de

denrées alimentaires, près de 20.000 rations pour les habitants de Saint-Martin et Saint-Barthélemy lors des opérations de secours d'urgence. Ce que vous avez réalisé, c'est l'un des plus grands ponts aériens et maritimes depuis la 2e guerre mondiale à cette occasion. On ne l'a pas assez dit et cela doit aussi être ici reconnu.

Concernant l'eau, l'usine de désalinisation de Saint-Martin a été réactivée et elle devrait retrouver très prochainement l'ensemble de sa capacité. Les moyens lourds du génie ont été déployés pour déblayer le terrain ; la réouverture des magasins et leur réapprovisionnement est en train de se faire ; les écoles se rouvrent progressivement et pour le début du mois de novembre, toutes les écoles - c'est notre objectif - seront rouvertes et je veux vraiment ici remercier toutes celles et ceux qui ont été engagés sur le terrain mais remercier aussi les élus qui ont eu à faire face parfois à la colère ou l'incompréhension de la population mais à chaque fois, avec les services de l'Etat, vous avez su être au rendez-vous. Mais moi ce que j'ai vu sur le terrain, c'est un formidable courage de l'ensemble de nos concitoyens qui, bien que parfois ayant tout perdu, étaient déjà dans l'esprit de reconstruire mais parce que vous étiez là pour les rassurer, pour les accompagner, pour redonner des perspectives.

La phase de reconstruction est aujourd'hui pleinement engagée sous la conduite du délégué interministériel à la reconstruction, Philippe GUSTIN. Il était à mes côtés lors de mon déplacement en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Je souhaite que la reconstruction qui s'engage ne conduise pas à reproduire les erreurs du passé : nous devons reconstruire mais reconstruire, en particulier à Saint-Martin, une île nouvelle avec une ambition nouvelle, avec des exigences nouvelles ; on ne doit en rien céder à la précarité des bâtiments passés, à des modèles qui ne sont plus adaptés et accepter que les plus fragiles d'entre nous soient les plus exposés à ces aléas. Et donc ce que je souhaite, c'est que nous puissions inventer un nouveau destin. L'île qui renaîtra doit être exemplaire et nous accompagnerons également dans tous ces travaux Saint-Barthélemy qui se tenait déjà debout quand j'y suis passé mais qui a beaucoup à faire aussi pour reconstruire, réorganiser et je n'oublie pas la Martinique et la Guadeloupe qui ont eu à subir de profonds dégâts et l'Etat là aussi sera à leurs côtés. La violence et l'imprévisibilité sans précédent de ces ouragans sont à nouveau un signal d'alerte qui impose notre engagement plein et entier contre le réchauffement climatique ; c'est le sens de l'engagement que j'ai pris dès l'été dernier pour continuer le travail de l'accord de Paris et c'est le sens de ma présence à Bonn dans quelques semaines pour la COP 23 et de la tenue ici même le 12 décembre prochain d'un sommet à Paris pour les 2 ans de l'accord de 2015 mais surtout pour sur le terrain conduire à financer des initiatives qui nous permettront de prévenir ces dérèglements.

A travers la lutte contre les feux de forêt, la réponse aux aléas climatiques, c'est l'ensemble du modèle français de sécurité civile qui aujourd'hui est mis à l'honneur. Ce bilan, c'est avant tout le vôtre et il témoigne de la spécificité de ce modèle où les 41.000 sapeurs-pompiers professionnels côtoient 194.000 volontaires, 10.000 sapeurs pompiers militaires, des militaires et bénévoles associatifs, des agents de l'Etat et des agents territoriaux. Ce modèle à la française, Monsieur le Commissaire, c'est celui de l'engagement, c'est celui de l'excellence, c'est celui du savoir-faire et d'une réactivité nationale quand des crises de cette ampleur sont déclenchées mais aussi celui du maillage territorial qui structure notre territoire et permet une réponse au plus près des préoccupations de nos concitoyens. Vous êtes les acteurs d'un modèle unique en son genre qui constitue une référence ; il démontre l'engagement et le professionnalisme et notre stratégie, notre modèle, notre doctrine, nos matériels même, s'exportent et je veux vous le dire ici, je veux que nous le consolidions, que nous le renforçons, que nous puissions continuer à en faire la référence pour nombre de nos partenaires et voisins.

Quelle que soit la nature de l'intervention, vous répondez toujours présent et pour nos concitoyens, vous êtes aussi leur premier réflexe en cas d'urgence ; vous êtes le premier service public de proximité, fort d'un maillage territorial qu'il faut préserver et que nous préserverons et vous êtes bien souvent le premier visage du service public. Pour vous, sapeurs-pompiers, je souhaite que la reconnaissance se traduise par une politique volontariste pour viser l'excellence opérationnelle par la formation. Avec les forces de l'ordre, vous avez contribué à l'élaboration de doctrines partagées, de plans de secours pour être mieux

préparés encore face aux nouveaux risques et menaces. Il faut aussi impliquer davantage les Français dans la sécurité et la protection civile, notamment par la formation aux gestes qui sauvent ; il faut faire du citoyen le premier acteur de sa sécurité, la sienne mais aussi celle des autres. Tout nous y conduit : les crises liées au dérèglement climatique, la menace terroriste mais aussi et tout simplement les nombreux accidents de la vie courante qui font votre quotidien et bon nombre de vos interventions. Chaque année, 20.000 décès, 50.000 hospitalisations sont dus à ces derniers.

Je souhaite ainsi que nous nous fixions l'objectif de former 80 % de la population à ces gestes, comme l'a proposé récemment le rapport auquel vous avez participé, cher Eric FAURE. Je crois aussi en notre jeunesse et à la rénovation des formes d'engagement ; dans une société en quête de sens, nos jeunes témoignent d'un désir d'action citoyenne qui doit permettre de développer les missions au sein de la communauté de la sécurité civile, qu'il s'agisse des actions au sein des associations ou des services d'incendie et de secours ; les jeunes sapeurs-pompiers en sont un exemple formidable que je me réjouis à chaque occasion d'accueillir dans cette maison.

Je défendrai farouchement le modèle reposant sur le volontariat des sapeurs-pompiers qui n'est ni du salariat ni du bénévolat mais j'ai aussi conscience que nous sommes arrivés à la fin d'un cycle, celui engagé par les travaux de la Commission ambition volontariat, présidée par Luc FERRY en 2009 et les dispositions ensuite engagées et adoptées en 2012-2013 pour en faciliter l'exercice. J'ai donc demandé au ministre de l'Intérieur de mener une consultation élargie pour arrêter sur la durée du quinquennat un plan innovant et ambitieux concernant le volontariat. Cette consultation s'appuiera sur vous mais aussi sur des personnalités. Je souhaite que cette réflexion prenne en compte la perspective du futur service national universel que j'appelle de mes vœux et où les formes d'engagements qui sont les vôtres doivent pouvoir aussi s'inscrire et où la formation aux gestes de premiers secours que je viens d'évoquer, doit aussi trouver sa place par cette formation de base que chaque citoyen doit pouvoir acquérir.

Les conditions d'exercice doivent aussi mieux s'adapter aux différents territoires : milieu rural, périurbain ou urbain. Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, en précisera ainsi les contours à l'issue de cette concertation. Le Congrès national des sapeurs-pompiers qui se tiendra dans quelques jours à Ajaccio sera l'occasion de contribuer activement à cette réflexion. J'ai une ambition pour la France, pour la sécurité civile : je veux en faire un exemple mais aussi une ambition européenne car au-delà de cette saison 2017, des études sur les effets du réchauffement climatique laissent présager une intensification et une récurrence des événements que nous venons de subir. Ne pensons pas que 2017 sera une exception dont nous tournons la page ; préparons-nous à affronter des situations de ce type, en tout cas des situations à nouveau difficiles. Ainsi, d'ici 2040, les zones forestières potentiellement sensibles aux incendies remonteront jusqu'à l'Ile-de-France, soit une augmentation de près d'un million d'hectares des surfaces concernées, atteignant près de 6 millions et demi d'hectares soumis au risque feux de forêt. En 2050, c'est la moitié de la forêt française qui sera régulièrement concernée par le risque de feux de forêt. Ce n'est là qu'un exemple mais nous le savons, les aléas climatiques continueront malheureusement dans la zone caribéenne comme ailleurs et vous aurez, nous aurons à faire face à de nouveaux défis. C'est pourquoi j'ai aussi demandé au ministre de l'Intérieur que l'on renforce notre dispositif national de prévention, de surveillance et de lutte contre les feux de forêt.

C'est dans ce cadre que l'Etat va engager l'acquisition dès 2018 de 6 avions polyvalents gros porteur pour un montant de plus de 400 millions d'euros ; ces avions seront mobilisés pour les feux de forêt mais aussi pour les évacuations sanitaires et le transport de modules de sécurité civile. Nous disposerons ainsi d'une capacité de transport et de projection unique en Europe et en Méditerranée, d'environ 600 personnes. Et je souhaite ensuite, comme je l'ai indiqué à la Sorbonne, la création d'une force européenne de protection civile pour répondre par une plus grande solidarité aux nombreux défis du dérèglement climatique et notre exposition croissante aux risques.

Le rapport que Michel BARNIER avait écrit il y a quelques années, a permis d'engager une première étape en matière de coopération à travers le mécanisme européen de protection civile. La France en est

aujourd'hui le premier contributeur. Nous participons d'ores et déjà à 19 modules au niveau européen, ce qui a permis notamment d'apporter notre aide en Italie, au Portugal mais aussi au Chili pour les feux de forêt, à Haïti ou très récemment à la Dominique et Monsieur le Commissaire, je vous remercie de votre engagement pour cette politique et de votre souhait de la développer.

Le mécanisme européen a parfois connu des critiques sur les délais de mise en œuvre mais pour autant, la coopération en matière de sécurité civile fonctionne et elle fonctionne déjà efficacement. Nos canadiens interviennent au-delà de nos frontières chaque fois que cela a été nécessaire, nous avons pu engager à plusieurs reprises des moyens aériens en Italie mais nous avons aussi bénéficié de l'aide d'un avion bombardier d'eau italien à la fin du mois de juillet dernier et à la fin du mois d'août. Mais nous devons aller plus loin. La France est ainsi à l'initiative avec l'Allemagne de la création du Corps médical européen, réserve sanitaire européenne destinée aux crises extérieures dans le cadre du Mécanisme européen de protection civile et je souhaite que cette initiative puisse élargir à d'autres États membres pour compléter le dispositif actuel. Mais aller plus loin, c'est aussi vouloir renforcer cette force pour agir plus efficacement. C'est tout le sens de cette force commune de protection civile que j'appelle de mes vœux et qui devra mettre en commun nos moyens de secours et d'intervention pour répondre aux catastrophes telles que celles que nous avons connues mais aussi face aux risques pour permettre à cette force de déployer des équipes formées ainsi que des équipements d'intervention de type NRBC, des laboratoires ou des hôpitaux mobiles, des bulles tactiques. Je propose que cette force puisse avoir notamment une composante feux de forêt et mobiliser au niveau européen d'ici 2022 une vingtaine de bombardiers d'eau de type canadien. Nous pouvons, si nous nous organisons au niveau européen, procéder à ces investissements et avoir la capacité de coordination en termes d'engagement de nos forces qui permettra de mutualiser ces nouveaux moyens. En contrepartie, les États membres s'engageraient à assurer le déploiement opérationnel de ces modules avec des personnels spécialement entraînés et participeraient directement à l'entretien de ces équipements.

Nous avons aussi avec la base de sécurité civile de Nîmes un outil moderne, performant que nous devons inscrire dans cette perspective européenne ; elle pourrait constituer un pôle européen de sécurité civile et de lutte contre les feux de forêt offrant par exemple la participation de nos unités à des modules européens de protection civile, la mise en place de formations standardisées ou la certification de modules de lutte contre les feux de forêt. C'est une proposition faite que je souhaite que vous puissiez endosser Monsieur le Commissaire mais qui nous permettra d'avancer dès maintenant sur l'initiative annoncée il y a une dizaine de jours à la Sorbonne et qui vous permettra de porter l'excellence du modèle français au niveau européen et de pouvoir développer nos formations, développer notre modèle.

Je souhaite aussi que notre dispositif de sécurité civile prenne résolument le virage de la transformation numérique. La France doit disposer d'un système moderne et résilient d'alerte des populations. Au-delà des sirènes qui sont déployées dans le cadre du futur réseau national d'alerte, je souhaite que l'information de la population soit érigée en priorité nationale avec la mise en place sous deux ans d'un vecteur numérique dédié. Par ailleurs, chaque service départemental d'incendie et de secours acquiert aujourd'hui, chacun de son côté, son propre système d'information. A un moment où ceux-ci doivent être modernisés, nous devons aller vers un système unifié d'information et de gestion des alertes pour des raisons qui sont tout à la fois budgétaires et opérationnelles - il y a plusieurs centaines de millions d'euros à économiser sur ce sujet - je souhaite que nous puissions coordonner le travail pour avoir un système unifié beaucoup plus opérant et beaucoup moins coûteux.

Ensuite, ce quinquennat doit être aussi l'occasion avec ce même objectif, de mettre en place des plateformes uniques de réception des appels d'urgence. Aux États-Unis, il suffit de faire le 911 ; en Europe et tout particulièrement en France, c'est beaucoup plus compliqué. Au moment de la mise en place en l'an 2000 au niveau européen du numéro d'appel d'urgence unique 112, de nombreux États européens ont réorganisé leur numéro d'appel comme l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg, la Finlande ou la Suède, souvent pour n'en conserver qu'un seul ; mais la France a conservé le 15, le 17, le 18 et elle a rajouté le 112 et le 115. Nous n'avons pas alors saisi tout le potentiel et l'opportunité offerte par cette réforme pour

nos concitoyens mais nous avons besoin d'une plateforme commune, de simplifier les choses et d'avoir une plateforme commune de réception des appels beaucoup plus simple - des innovations ont été faites sur certains territoires, des centres commun ont émergé dans une quinzaine de départements, je souhaite que nous puissions aller plus loin, simplifier les choses pour qu'un meilleur service, une plus grande simplification, ces réflexes du quotidien soient pleinement adoptés.

D'autres pistes en matière de gouvernance, d'organisation, de maillage territorial devront aussi être explorées afin d'atteindre et de garantir une allocation juste des moyens. Voilà, au-delà de ces remerciements, les quelques pistes que je souhaitais évoquer avec vous ce soir et le travail complémentaire que j'ai souhaité attribuer en particulier au ministre de l'Intérieur qui n'en manquait pas. Mais je voulais vous dire une chose : quel que soit aujourd'hui votre statut, votre rôle, vous faites partie des héros de la République ; c'est pour ça que vous êtes là ce soir. Ce qui s'est passé ces derniers mois en France a été très dur pour nombre de nos territoires, pour une bonne partie de notre population, et parfois éminemment traumatisant mais chacune et chacun dans votre condition, vous avez été des engagés, vous avez risqué vos vies, vous avez aidé, vous n'avez pas compter vos heures, vous n'avez parfois plus vraiment distingué le jour de la nuit et vous avez pris vos responsabilités et je le dis aux ministres, aux directeurs généraux, aux élus, aux officiers, sous-officiers et à vous toutes et tous qui êtes là : la République, elle se tient par cet engagement, elle se tient par cet engagement. Ce n'est pas un décret, une loi, un texte qui fait la République ; c'est ce souffle qu'il y a dans chacune et chacun d'entre vous qui fait qu'on se dépasse quand les heures dures sont là, qui fait qu'on se dépasse quand on sent l'angoisse et le besoin chez nos concitoyens, qui fait qu'on est ce point de repère, celui ou celle qui sauve. Vous étiez là à ce rendez-vous, alors la République est fière de vous et la République continuera dans les années qui viennent, à accompagner ce que vous êtes parce que nous en avons besoin.

Alors pour tout cela, merci. Vive la République et vive la France.